

↳ Débat public

# Projet d'aménagement de la Bassée

Réunion du 09 février 2012  
Provins

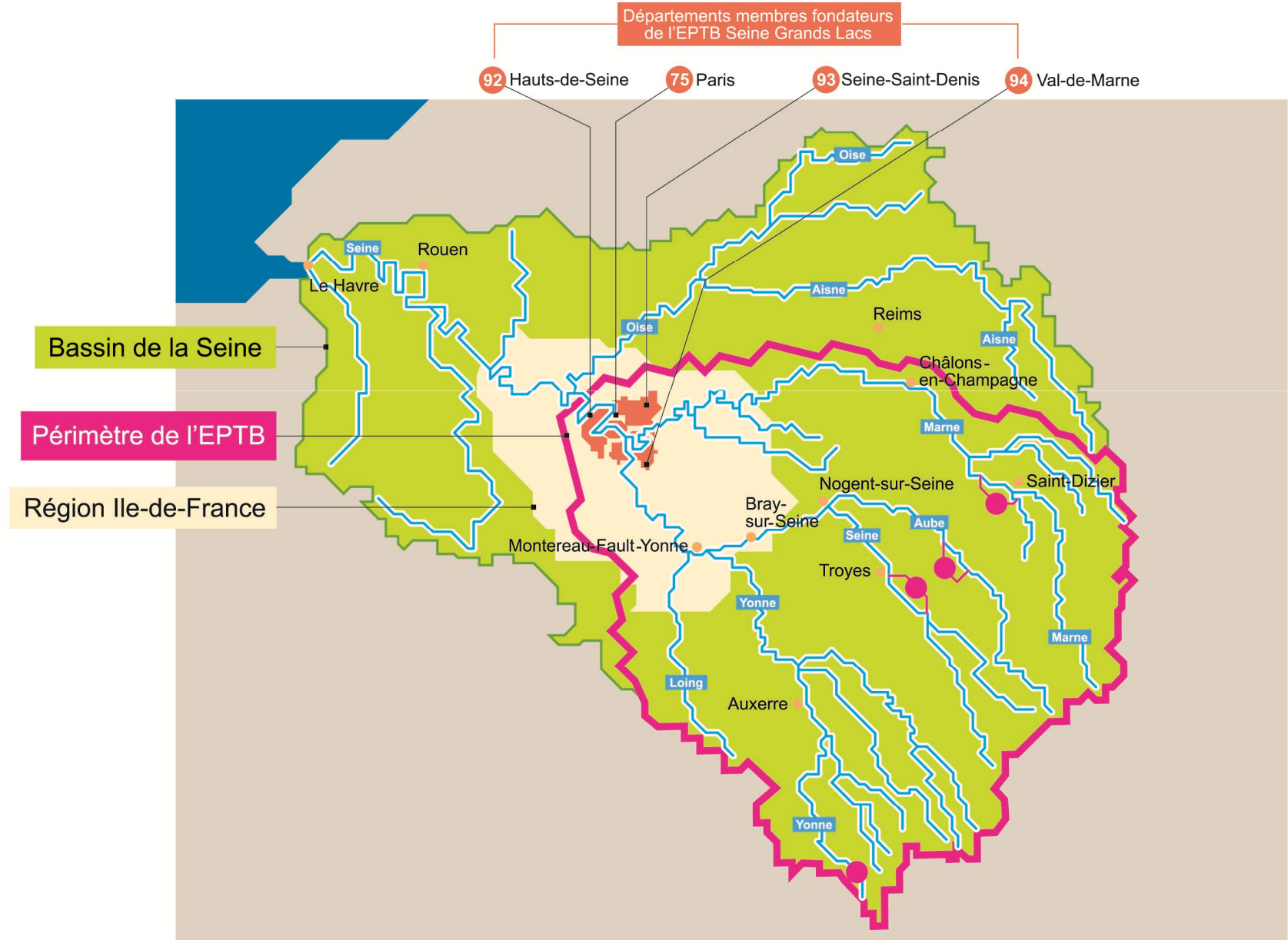


# SOMMAIRE

- 1. L'EPTB Seine Grands Lacs**
- 2. Les inondations, un risque majeur en Ile-de-France**
- 3. La restauration des zones humides : un enjeu majeur**
- 4. Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne**
- 5. Les bénéfices apportés par l'ouvrage**
- 6. Le territoire de la Bassée**
- 7. Le descriptif technique de l'aménagement**
- 8. Planning et coût prévisionnels du projet**
- 9. Les perspectives de développement territorial**

# L'EPTB Seine Grands Lacs

L'EPTB Seine Grands Lacs



# Les inondations, un risque majeur en Ile-de-France

Le risque inondation en IDF



**Crue 1910 – Paris**



**Crue 1955 – Rueil Malmaison**



**Les principales crues depuis 1872 à l'échelle du pont d'Austerlitz**

- 4 % de la surface du territoire inondable, soit 46 000 ha
- Zones inondables franciliennes urbanisées à 40% (90% en petite couronne)



# Un enjeu régional et national

Le risque inondation en IDF



140 km de lignes de métro interrompues

- 850 000 habitants en zone inondable
  - 2 millions en zone de fragilité électrique
  - 2,7 millions en zone de fragilité AEP
  - 170 000 entreprises touchées (86 000 inondées)
- Les dommages vont bien au-delà de la zone inondée

17 milliards d'euros de dommages à l'habitat, aux activités et aux équipements publics dans les ZI

30 à 40 milliards d'euros de dommages totaux, dont dommages aux réseaux et dommages indirects

# Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne

Le risque inondation en IDF



Solution prioritaire

Aménagement de la Basseée sur la Seine

3 barrages sur le bassin de l'Yonne

60 à 80 sites de ralentissement dynamique sur la Yonne

**Double objectif :**

- Diminuer l'impact des crues majeures en Ile-de-France
- Restaurer la zone humide exceptionnelle de la Basseée





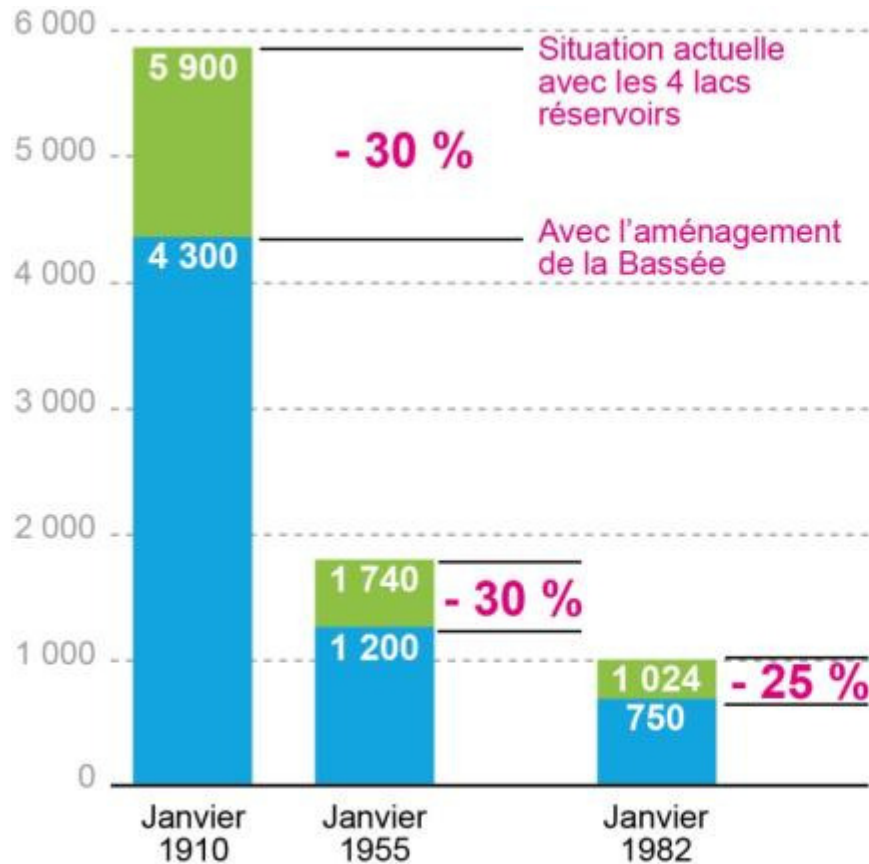
# 1<sup>er</sup> objectif : diminuer significativement les effets d'une inondation majeure en Ile-de-France



# Bénéfice hydraulique et socio-économique en Ile-de-France

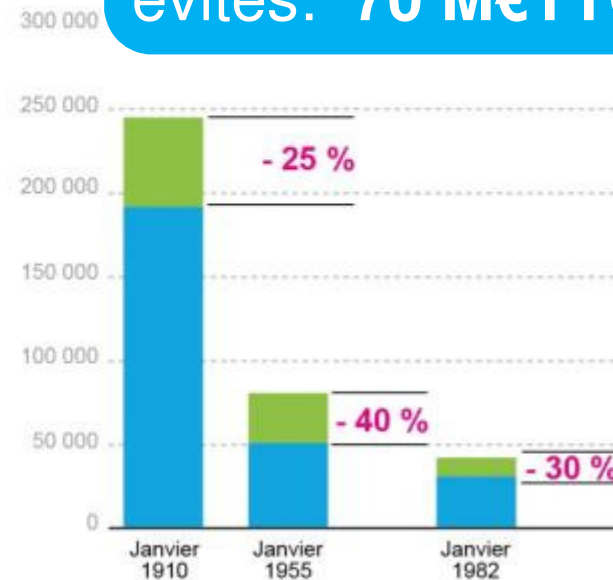
Des abaissements du niveau d'eau de 20 à 50 cm selon les villes et les crues

L'efficacité hydraulique



**Dommages totaux**  
(en millions d'euros TTC)

Coût moyen des dommages de surface évités: 70 M€TTC/an



**Population touchée**  
(en nombre d'habitants)



## 2<sup>ème</sup> objectif: restaurer la zone humide exceptionnelle de la Bassée aval

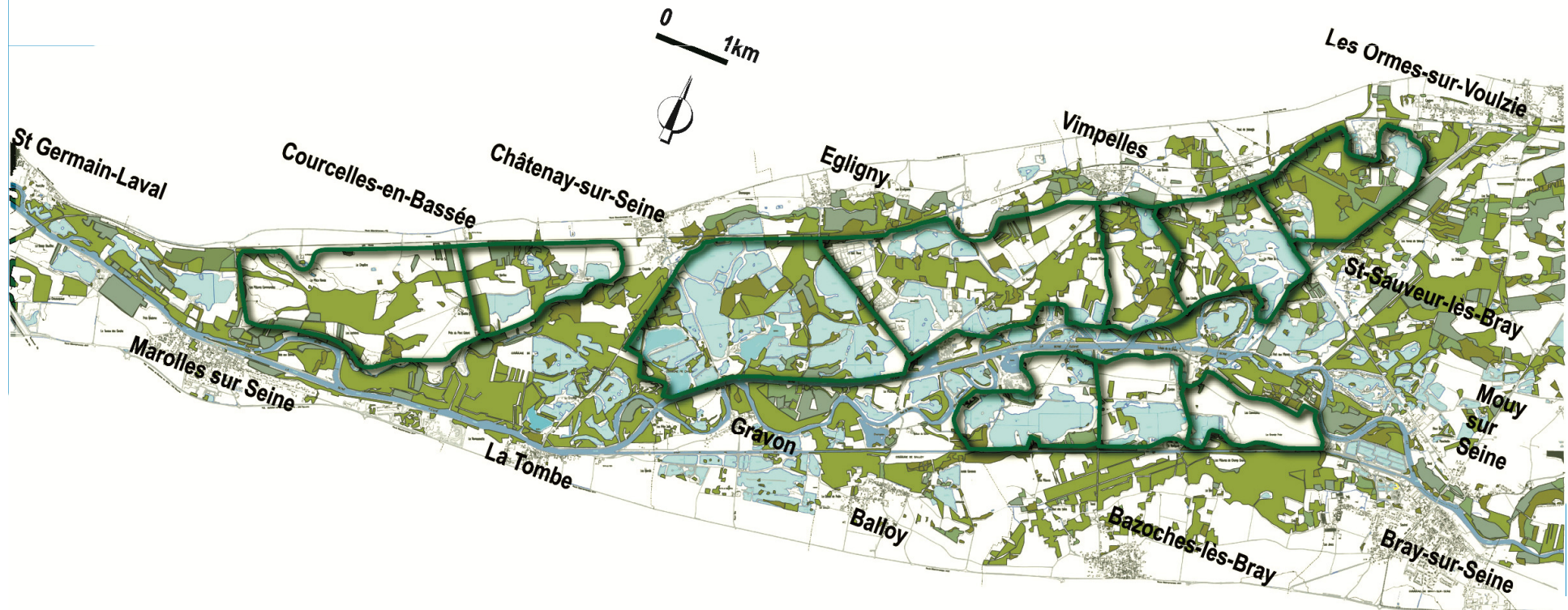
L'objectif environnemental

- Inondations écologiques **rendant à la Bassée son caractère de zone humide**
- Inondations annuelles régulières et maîtrisées
- Favorisant **le retour d'espèces caractéristiques des zones humides**
- Permettant le **développement d'activités associées**



# Le descriptif technique de l'aménagement

- 10 espaces endigués - 58 km de talus digues
- Surface de stockage: 2 300 ha
- Volume stockable: 55 millions de m<sup>3</sup>
- Débit de pompage: 230 m<sup>3</sup>/s



# L'intégration au territoire

L'intégration au territoire



- **Intégration paysagère** des digues
- **Optimisation du tracé** des digues
- **Compatibilité avec les usages** existants et leur développement
- **Mesures de compensation financière** (servitudes de surinondation)
- **Création de voies de circulation douce** en crête de digues

Exemple  
d'insertion d'une  
digue

Etat actuel



Etat projeté



Ouvrage en  
fonctionnement





# Planning et coût prévisionnels du projet

Planning et coût du projet

## LE PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

2012	Décision du maître d'ouvrage à la suite du débat public
2012-2013	Réalisation des études complémentaires et poursuite des études de faisabilité
2014	Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et autorisations préalables au démarrage des travaux
2015-2020	Réalisation des travaux par tranches en fonction des inscriptions budgétaires

Etudes cofinancées depuis 2000 par l'Etat, la région Ile-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Europe

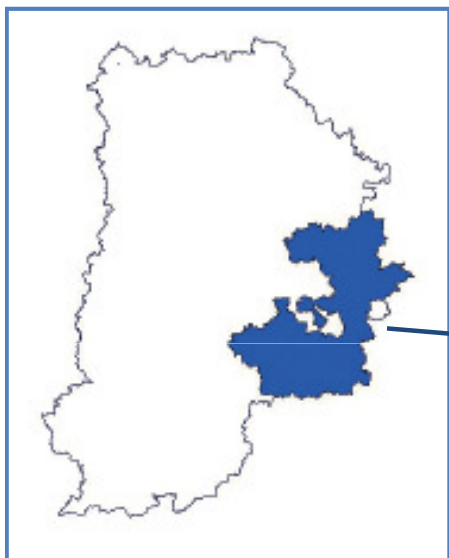
- Projet d'aménagement estimé aujourd'hui à **495 M€ HT** (valeur 2009)
- Le coût de fonctionnement moyen annuel est estimé à **4,5 M€ HT** (*hors amortissement*)

## Les perspectives de développement territorial

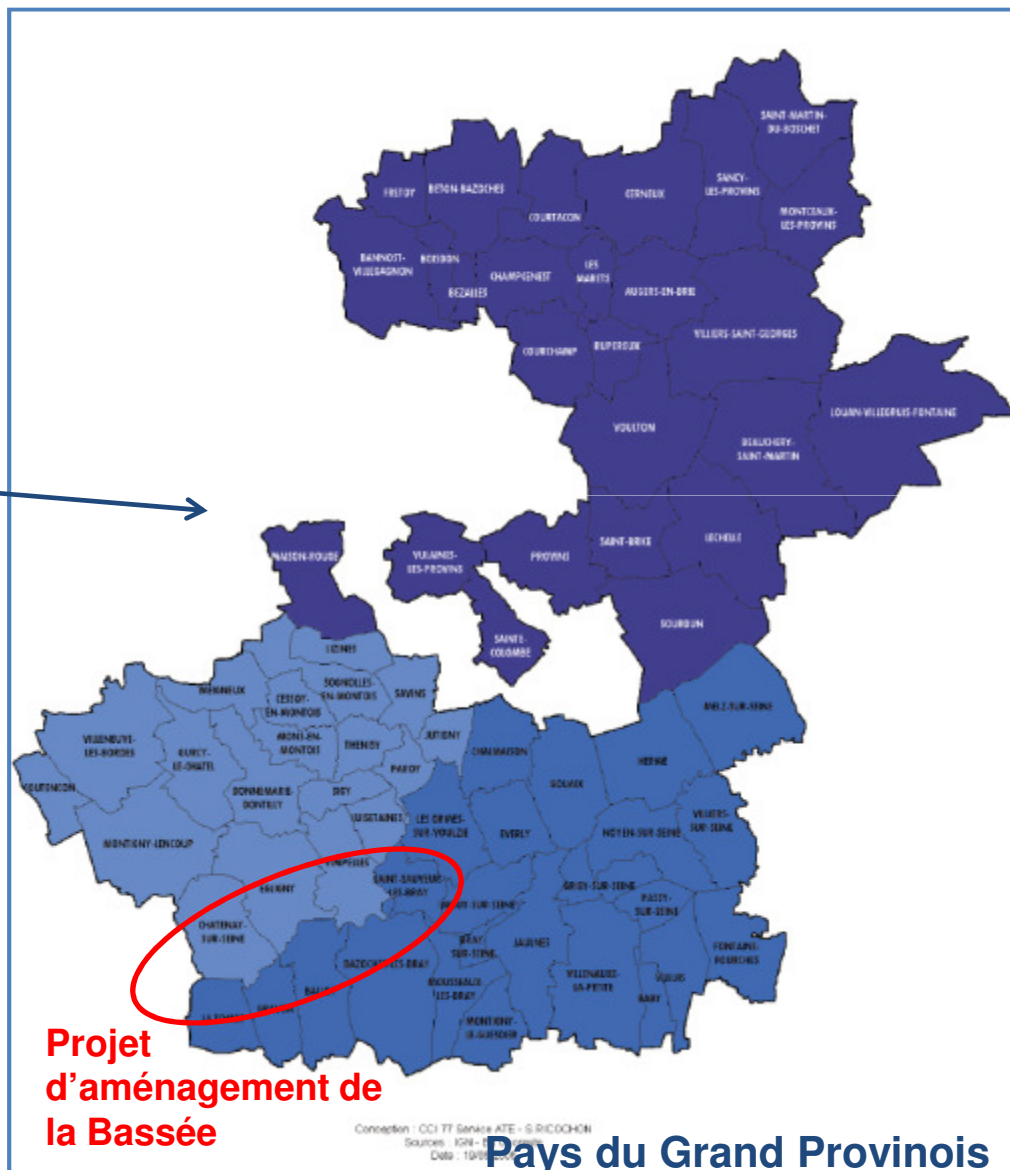
Le projet hydraulique et environnemental d'aménagement de la Bassée doit s'inscrire dans un projet de territoire

# Le contexte territorial du développement éco-touristique dans le Provenois-Bassée-Montois

Des projets, des territoires



Seine-et-Marne





# Le contexte territorial du développement éco-touristique dans le Provinois-Bassée-Montois

Des projets, des territoires



1997: Pays Bassée Montois



2005: Pays du Grand Provinois

4 priorités fixées dans la **charte de développement durable 2006-2015**:

- ▶ désenclavement routier et ferroviaire
- ▶ renforcement de l'attractivité du territoire et de son pôle urbain
- ▶ développement économique et touristique
  - ▶ valorisation des richesses naturelles

# Le contexte territorial du développement écotouristique dans le Provinois-Bassée-Montois

Des projets, des territoires

**2007: Pôle touristique régional du Provinois-Bassée-Montois:**

Valorisation de la Bassée et du Montois en complément de Provins et sa cité médiévale



**2009: Schéma de développement et d'aménagement écotouristique de la Bassée et du Montois:**

Construire une **destination écotouristique**: offre d'immersion en pleine nature passant par des activités et de l'hébergement



Le projet d'aménagement de la Bassée y a été pris en compte comme **une opportunité**  
**« d'aménagements d'accompagnement »**

# Les perspectives de développement territorial

- **Série d'études menées en 2003-2004 par les acteurs locaux** (Pays Bassée-Montois, CAUE 77, CG77), avec partenariat financier de l'EPTB Seine Grands Lacs. Entre autres :
  - Préservation et valorisation des noues et des délaissés de Seine
  - Déclinaison de l'économie de loisirs fondée sur les caractéristiques environnementales et culturelles locales
  - Aménagement du territoire en nouvelles technologies

Valorisation des délaissés



Structures d'hébergements



- **Principales attentes des élus locaux exprimées récemment:**
  - Compatibilité du projet avec la réalisation de bases de loisirs et appui à la réalisation
  - Demande de mise en place prioritaire d'un réseau de fibre optique
  - Demandes liées au réseau routier



# Les perspectives de développement territorial



Le débat public est une opportunité pour actualiser, compléter et coordonner les attentes locales

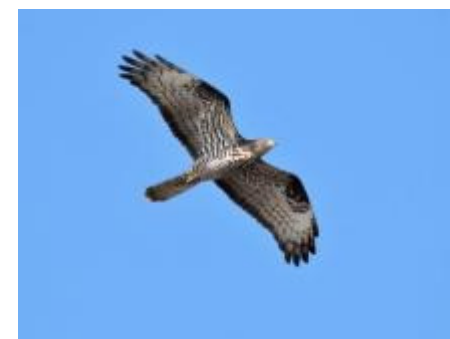
- Si le projet se réalisait, L'EPTB Seine Grands Lacs pourrait :
  - **accompagner la mise en œuvre** de projets de développement,
  - en **accord avec les partenaires financiers** du projet,
  - dès lors que ces mesures s'inscriraient dans **son champ de compétences**,
  - portant en particulier sur le **développement écotouristique**.

# Un exemple: le potentiel d'une infrastructure éco-touristique

Des projets, des territoires

- Projet de création d'un linéaire de **50km de pistes cyclables** en crête de digue participant à la **cohérence d'ensemble du territoire**
- Participation **au groupe de travail « itinéraires équestres/VTT-VTC »** dans le cadre du pôle éco-touristique Provinois-Bassée-Montois
- Objectif de restauration de la zone humide (faune et flore): **développement d'activités associées**

## Projet de pistes cyclables



Activités similaires développées sur les ouvrages gérés par l'EPTB Seine Grands Lacs – gestion confiée aux collectivités territoriales riveraines des lacs



Merci de votre attention

